

ASSISTANT PETITE ENFANCE, CAP / ANIMATION CLSH	
Département	Enfance/Education
Services d'affectation	Pôle Petite Enfance, multi- accueil les Lucioles et centres de loisirs
Définition	Participe à la prise en charge l'enfant et contribue à son développement et à son épanouissement dans le cadre du projet éducatif du service, intervient ponctuellement en renfort sur l'équipe technique. Accueille un groupe d'enfants. Conçoit, propose et met en œuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.
Missions principales et activités détaillées	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Accueillir les enfants :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner individuellement l'enfant dans l'étape de la séparation, en proposant une adaptation progressive, et établir avec lui une relation sécurisante, - Observer et identifier les besoins physiques, moteurs et psycho-affectifs de l'enfant, et apporter des réponses adaptées à son évolution - Aider l'enfant à prendre sa place dans un petit groupe dans le respect des autres • <u>Accueillir les parents :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les parents dans leur fonction parentale, sans jugement, en tenant compte des diversités culturelles ou éducatives - Etablir une relation de confiance avec les parents - Communiquer quotidiennement avec la famille autour de l'enfant • <u>Créer et mettre en œuvre les conditions nécessaires au bien-être des enfants :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Aménager les espaces de vie de façon adaptée aux besoins et à l'âge des enfants (siestes, repas, jeux, etc.) tout en assurant leur sécurité physique. - Mettre en place une relation contribuant à la sécurité affective de l'enfant - Réaliser les soins courants d'hygiène et de nursing, - Repérer les signes de mal-être, rassurer l'enfant et en informer la responsable de la structure • <u>Favoriser l'autonomie de l'enfant:</u> <ul style="list-style-type: none"> - Adopter et maintenir des attitudes éducatives favorisant l'autonomie de l'enfant - Aider l'enfant à acquérir progressivement des gestes et des comportements autonomes (autonomie

vestimentaire, alimentaire, motrice, sphinctérienne, etc.)

- Elaborer et mettre en œuvre les projets d'activités des enfants :
 - Elaborer les projets d'activités en lien avec les projets pédagogiques
 - Organiser et animer des jeux, des ateliers d'éveil et d'expression
 - Gérer les conflits entre les enfants
- Mettre en œuvre et respecter les règles d'hygiène et de sécurité :
 - Organiser les soins et le quotidien des enfants dans le respect des règles d'hygiène (tenue propre, lavage des mains, respect des règles d'hygiène alimentaire etc....)
 - Participer à l'aménagement, au nettoyage et la désinfection des espaces de vie de l'enfant et du matériel
 - Respecter les normes d'encadrement, de sécurité et les règles de surveillance des enfants
- Contribuer à un travail d'équipe efficace :
 - Participer activement à la dynamique de l'équipe (réunions)
 - Participer à la vie globale de la crèche (animations, sorties, décorations, fêtes, etc.)
 - Assurer une responsabilité et une autonomie dans son travail tout en sachant agir en cohérence avec l'équipe
 - Permettre une continuité dans la prise en charge des enfants en transmettant les informations et les observations nécessaires.
 - Contribuer à un bon esprit de travail en équipe (esprit de tolérance, d'entraide, souplesse pour l'organisation des plannings, des vacances)
 - Organiser un programme de travail en fonction des besoins des enfants et de la collectivité
 - Participer à l'accueil et à l'encadrement des stagiaires

Centres de loisirs :

- Animer les groupes:
 - Animer, construire et maintenir la dynamique d'un groupe d'enfant
 - Gérer les conflits éventuels
- Planifier et organiser des projets d'activités socio-éducatives et sportives :
 - Analyser les besoins et les caractéristiques des publics accueillis
- Animer les activités socio-éducatives et sportives :
 - Encadrer des activités de loisirs et les adapter aux

	<p>différents publics du C.L.S.H</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire découvrir et pratiquer plusieurs disciplines - Bâtir des séances et supports d'animation - Coordonner les temps d'animation <ul style="list-style-type: none"> • <u>Appliquer et contrôler les règles de sécurité dans les activités :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier l'application des règles de sécurité - Participer à l'aménagement et au maintien de l'hygiène et de la sécurité des locaux - Sensibiliser les publics accueillis aux règles de sécurité, à la citoyenneté et à la vie collective - Effectuer une vigilance sanitaire (comportement, soins)
<p>Mission et activités ponctuelles</p>	<p><u>Selon les besoins du service intervenir en renfort ou remplacement sur des tâches techniques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer à l'entretien des locaux et du matériel - Participer à la prise en charge de l'activité lingerie - Participer à la préparation des repas
<p>Particularités du poste</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 7h/jour de travail du lundi au vendredi inclus, selon un planning de référence, auquel s'ajoute le temps de travail lié à la participation obligatoire aux réunions d'équipe, temps de fête avec les familles... - Modification du planning hebdomadaire pour des interventions ponctuelles sur des tâches techniques selon les besoins du service 9h/ jour le mercredi et une partie des vacances scolaires sur les centres de loisirs.